

# Trump donne un nouvel élan au nucléaire

Publié le 6 juin 2025

**Mobeen Tahir**

Director, Research

- Les décrets de Trump visent à placer le nucléaire au cœur de la stratégie énergétique future des États-Unis.
- Les marchés ont réagi de manière positive, considérant cette initiative comme un catalyseur de croissance durable du secteur.
- Les gains réalisés dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'uranium et de l'énergie nucléaire mettent en évidence les opportunités qui s'offrent aux investisseurs.
- Produits associés WisdomTree Uranium and Nuclear Energy UCITS ETF - USD Acc, WisdomTree Megatrends UCITS ETF - USD Acc En savoir plus

« Si jamais il devenait possible de contrôler à volonté le taux de désintégration des éléments radioactifs, une quantité énorme d'énergie pourrait être obtenue à partir d'une petite quantité de matière. » – Ernest Rutherford, physicien britannique, considéré comme le pionnier de la science nucléaire pour sa contribution à la théorie de la structure atomique (1904).

L'histoire de l'énergie nucléaire trouve ses racines dans la notion grecque antique selon laquelle toute matière est constituée d'atomes indivisibles. Mais ce n'est qu'à la fin du XIXe et au début du XXe siècle que les scientifiques ont commencé à percer les secrets de ces atomes. En 1896, Henri Becquerel découvrit la radioactivité, puis Marie et Pierre Curie travaillèrent sur l'isolement des éléments radioactifs. Plus tard, les expériences d'Ernest Rutherford révélèrent l'existence du noyau de l'atome, établissant les fondements des réactions nucléaires.

Mais le véritable tournant s'est produit en 1938, lorsque les scientifiques allemands Otto Hahn et Fritz Strassmann découvrirent la fission nucléaire, coupant le noyau d'un atome pour libérer de l'énergie. Cette percée conduisit à la construction du premier réacteur nucléaire en 1942, supervisé par Enrico Fermi à Chicago. D'abord utilisée à des fins militaires, l'énergie nucléaire a rapidement été mise au service de la paix, alimentant foyers et villes. Ce que Rutherford avait imaginé s'est concrétisé : la maîtrise d'une force capable de transformer la science et la société.

Pourtant, le développement de l'énergie nucléaire a connu bien des difficultés. Plusieurs accidents très médiatisés ont suscité des réactions négatives de la part de l'opinion publique et conduit à des fermetures généralisées, en particulier après Fukushima en 2011.

Dans nos perspectives thématiques publiées plus tôt cette année, nous avons souligné que la situation commençait à évoluer. Les grandes entreprises technologiques investissent désormais massivement

dans le nucléaire pour alimenter des centres de données particulièrement gourmands en énergie. Nous avons également suggéré que Trump pourrait jouer un rôle, les mesures de déréglementation permettant d'accélérer l'innovation et de renforcer la nécessité de recourir à des énergies durables.

Le président américain vient de prendre une décision audacieuse qui retient toute l'attention des marchés.

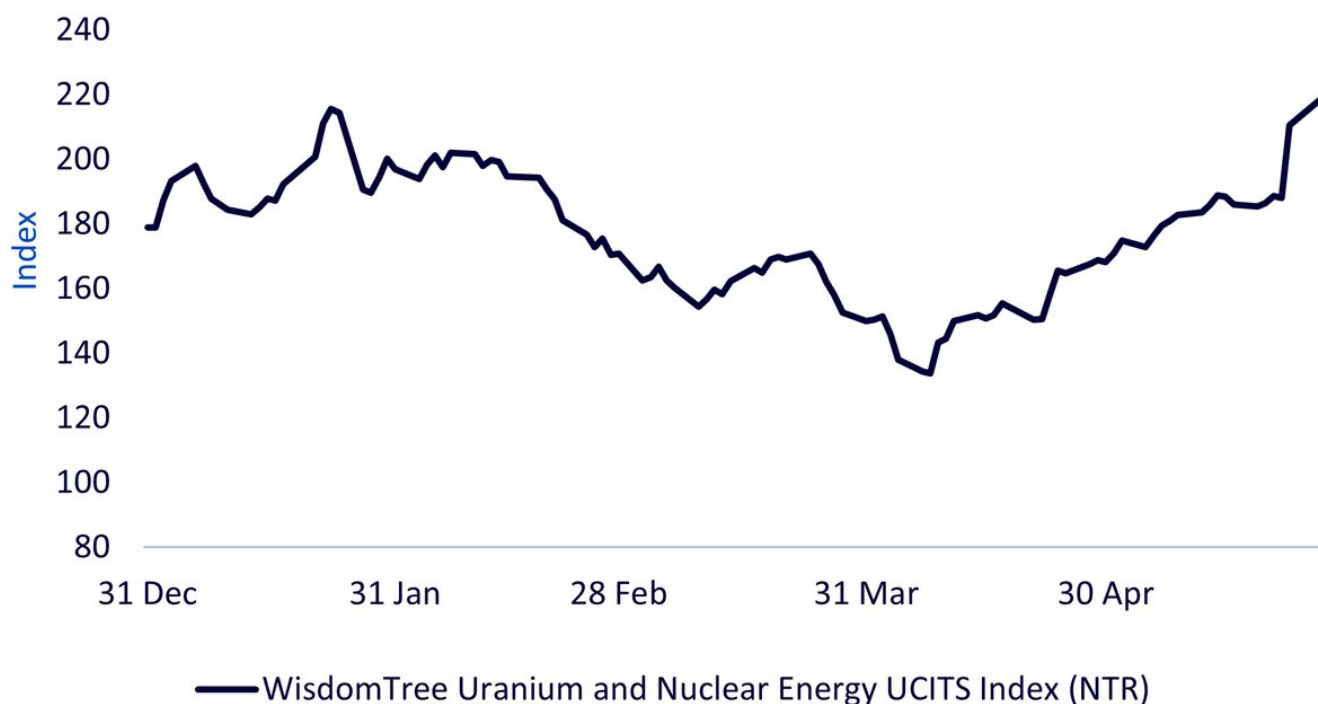
### **Les décrets de Trump**

Le 23 mai 2025, le président Donald Trump a signé une série de décrets visant à étendre considérablement la capacité énergétique nucléaire des États-Unis et à réaffirmer le leadership américain dans ce domaine. Dans le cadre de la revitalisation de la base industrielle nucléaire des États-Unis, Trump a fixé un objectif ambitieux : passer de 100 à 400 gigawatts de capacité nucléaire d'ici 2050. Le plan prévoit l'augmentation de la puissance des centrales existantes, la construction de dix nouveaux réacteurs de grande taille d'ici 2030, et des réformes profondes du Département de l'énergie et de la Commission de réglementation nucléaire. Les décrets prévoient que les décisions relatives aux autorisations pour les nouveaux réacteurs soient prises dans un délai de 18 mois et que davantage de souplesse soit accordée en matière d'essais et de déploiement des technologies nucléaires avancées.

La justification de cette initiative est à la fois stratégique et économique. Les États-Unis ont vu leur part dans le paysage nucléaire mondial diminuer, 87 % des nouveaux réacteurs construits depuis 2017 étant de conception étrangère. Les décrets de Trump visent à inverser cette tendance en revitalisant les cycles de combustible domestiques, en soutenant le développement de petits réacteurs modulaires et avancés, et en renforçant les effectifs du secteur nucléaire. L'initiative prévoit également des mesures visant à rouvrir à des fins de défense des centrales qui avaient été fermées et à simplifier les évaluations environnementales. Comme l'a noté l'Institut de l'énergie nucléaire, ces mesures sont vitales pour l'indépendance énergétique et la sécurité nationale, positionnant le nucléaire au cœur de la stratégie énergétique future des États-Unis<sup>1</sup>.

### **La réaction du marché témoigne de l'importance des enjeux**

#### **Illustration 1 : La forte reprise du thème nucléaire témoigne de l'optimisme du marché**



Source : WisdomTree, Bloomberg, données au 28 mai 2025, NTR signifie « rendement total net » (net total return). **Les performances historiques ne garantissent pas les performances futures, et tout investissement est susceptible de perdre de la valeur.**

La plupart des thèmes ayant fait l'objet d'une exposition importante aux États-Unis ont été confrontés à des vents contraires au cours du premier trimestre de l'année, le thème Uranium et énergie nucléaire n'ayant pas échappé à cette tendance. La reprise de ce dernier au deuxième trimestre a toutefois été remarquable, et la réaction du marché au décret de Trump a été extrêmement positive.

Chez WisdomTree, nous scindons la chaîne de valeur de l'uranium et du nucléaire en trois segments : les entreprises en amont (généralement les mineurs et les producteurs de combustibles nucléaires comme l'uranium), les entreprises intermédiaires (les fournisseurs de produits et services essentiels à l'industrie nucléaire) et les innovateurs (développeurs de technologies avancées, telles que les petits réacteurs modulaires).

En examinant les actions les plus performantes de l'indice WisdomTree Uranium and Nuclear Energy UCITS en termes de rendement total depuis le début de l'année, plusieurs entreprises intéressantes se démarquent :

**Illustration 2 : Actions les plus performantes de l'indice WisdomTree Uranium and Nuclear Energy UCITS en termes de rendement total depuis le début de l'année**

Source : WisdomTree, Bloomberg, données au 28 mai 2025. Rendements affichés en USD. **Les performances historiques ne garantissent pas les performances futures, et tout investissement est susceptible de perdre de la valeur.**

D'après le tableau ci-dessus, il est clair que l'intérêt du marché cette année porte sur un large éventail d'entreprises, bien au-delà des seuls producteurs d'uranium. Il intègre également des entreprises développant des technologies nucléaires avancées, telles que les petits réacteurs modulaires. De nombreux développeurs de technologies de pointe, comme Oklo, ne génèrent pas encore de revenus. En effet, les petits réacteurs modulaires en sont encore aux premiers stades de déploiement, mais ils suscitent un vif intérêt de la part des investisseurs en raison de leur potentiel de transformation. Les marchés considèrent ces entreprises d'un œil de plus en plus favorable à la lumière du décret présidentiel, considéré comme un catalyseur susceptible d'accélérer le développement et de générer un effet durable.

### **Saisissez cette opportunité avec WisdomTree**

Le fonds [WisdomTree Uranium and Nuclear Energy UCITS ETF](#) offre aux investisseurs un accès au potentiel de croissance de l'uranium et de l'énergie nucléaire.

*Approche en matière de chaîne de valeur :*

Ce fonds indiciel coté en bourse (ETF) cible les segments les plus porteurs de la chaîne de valeur de l'uranium et du nucléaire, y compris ceux voués à croître grâce à l'essor de l'énergie nucléaire. Cette chaîne de valeur comprend :

1. **Activités en amont (pondération de 60 %)** : extraction d'uranium et production d'autres matières premières destinées aux réacteurs nucléaires.
2. **Activités intermédiaires (pondération de 25 %)** : entreprises opérant dans la conversion et l'enrichissement de l'uranium, la fabrication de combustible et le stockage, ainsi que celles fournissant des infrastructures essentielles, des équipements et des services à l'industrie nucléaire.
3. **Innovateurs (pondération de 15 %)** : développement de technologies avancées, telles que les petits réacteurs modulaires, et recherche et développement dans le domaine de la technologie de la fusion nucléaire.

En misant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la technologie, les investisseurs s'exposent à des secteurs bien établis, tels que l'extraction d'uranium et les entreprises intermédiaires, qui jouent un rôle essentiel dans la préparation de l'uranium destiné aux réacteurs. La stratégie comprend également des innovateurs qui contribuent aux technologies nucléaires de nouvelle génération, telles que les petits réacteurs modulaires et la recherche sur la fusion, deux segments susceptibles de connaître une forte croissance.

*Un accent placé sur la pureté :*

La sélection et la pondération des actions se fondent sur l'exposition du chiffre d'affaires à la chaîne de valeur de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Les entreprises en amont doivent réaliser au moins 50 %

de leur chiffre d'affaires grâce au thème, tandis que les entreprises intermédiaires doivent atteindre un minimum de 10 %, un seuil qui reflète leur rôle stratégique dans la chaîne de valeur tout en reconnaissant la diversité de leurs modèles économiques. Les pondérations sont ajustées pour favoriser les entreprises dont l'exposition du chiffre d'affaires est plus élevée, sous réserve des plafonds et des exigences de liquidité.

## **Conclusion**

Le décret de Trump consolide la place du nucléaire parmi les technologies majeures destinées à répondre aux besoins énergétiques mondiaux en forte croissance. Cela symbolise également un tournant clair dans le sentiment du marché, dans le prolongement de la dynamique lancée l'an dernier par les entreprises technologiques qui ont adopté cette énergie. Nous estimons que la réaction du marché souligne l'importance des opportunités qui s'offrent aux investisseurs dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'uranium et de l'énergie nucléaire.

1World Nuclear News, 24 mai 2025.

## Important Risks Related to this Article

### INFORMATIONS IMPORTANTES

**Communications commerciales publiées dans l'EEE** Ce document est publié et approuvé par WisdomTree Ireland Limited, une société autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland. **Communications commerciales émises dans des juridictions en dehors de l'EEE** Ce document est publié et approuvé par WisdomTree UK Limited, une société autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. WisdomTree Ireland Limited et WisdomTree UK Limited sont toutes les deux désignées comme « WisdomTree » (le cas échéant). Notre Politique sur les conflits d'intérêts et notre Inventaire sont disponibles sur demande. Réservé aux clients professionnels uniquement. La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Toute donnée de performance historique incluse dans ce document peut avoir été obtenue par calcul a posteriori (« back testing »). Le back testing est le processus qui consiste à évaluer une stratégie d'investissement en appliquant à des données historiques afin de simuler la performance que cette stratégie aurait produite. La performance ainsi obtenue est purement hypothétique et n'est fournie dans ce document qu'à des fins d'information. Les données obtenues par calcul a posteriori ne représentent pas une performance réelle et ne doivent pas être considérées comme indicatives d'une performance réelle ou future. La valeur de tout investissement peut être affectée par des fluctuations de taux de change. Toute décision d'investissement doit être fondée sur les informations figurant dans le prospectus approprié et sur des conseils indépendants en matière d'investissement, fiscaux et juridiques. Ces produits peuvent ne pas être disponibles sur votre marché ou ne pas vous convenir. Le contenu de ce document ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat d'un produit ou d'investissement. Un investissement dans des produits cotés en bourse (ETP) dépend de la performance de l'indice sous-jacent, moins les coûts, mais ne doit pas égaler exactement cette performance. Les ETP présentent de nombreux risques, notamment les risques de marché généraux liés à l'indice sous-jacent concerné, les risques de crédit sur le fournisseur des swaps sur indice utilisés dans les ETP, les risques de change, les risques de taux d'intérêt, les risques d'inflation, les risques de liquidité, et les risques juridiques et réglementaires. Ce document n'est pas et ne doit en aucun cas être interprété comme, une publicité ou une offre publique de vente d'actions aux États-Unis ou dans toute province ou tout territoire des États-Unis, où ni les émetteurs ni leurs produits ne sont agréés ou inscrits, où la distribution des produits n'est pas autorisée et où aucun prospectus des émetteurs n'a été déposé auprès d'une quelconque commission des valeurs mobilières ou autorité de réglementation. L'introduction, la transmission et la distribution (directes ou indirectes) de ce document ou des informations qu'il contient sont interdites aux États-Unis. Ni les émetteurs ni aucun titre émis par eux n'a été ni ne sera enregistré en vertu de la Loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (United States Securities Act of 1933) ou de la Loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act of 1940) et aucun d'eux n'a été ni ne sera qualifié en vertu des dispositions légales applicables de tout État relatives aux valeurs mobilières. Ce document peut contenir des commentaires indépendants sur le marché rédigés par WisdomTree sur la base des informations publiques disponibles. Bien que WisdomTree s'efforce d'assurer l'exactitude du contenu de ce document, WisdomTree ne peut en garantir l'exactitude. Les fournisseurs

de données tiers sollicités pour obtenir les informations contenues dans le présent document ne donnent aucune garantie ou représentation de quelque sorte en rapport avec ces données. Lorsque WisdomTree exprime ses propres opinions concernant le produit ou l'activité du marché, ces opinions sont susceptibles de changer. WisdomTree, ses alliés et leurs dirigeants, directeurs, partenaires ou employés respectifs déclinent toute responsabilité pour toute perte directe ou indirecte découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. Ce document peut contenir des déclarations prospectives, y compris notre opinion ou nos attentes actuelles concernant la performance de certains secteurs et/ou catégories d'actions. Les déclarations prospectives sont sujettes à certains risques, incertitudes et hypothèses. Il n'existe aucune garantie quant à l'exactitude de ces déclarations et les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats prévus dans ces déclarations. WisdomTree recommande fortement de prendre ces déclarations prospectives avec la plus grande précaution. WisdomTree Issuer ICAV Les produits pris en considération dans le présent document sont émis par WisdomTree Issuer ICAV (« Émetteur WT »). L'Émetteur WT est une société d'investissement à compartiments multiples, à capital variable et à responsabilité séparée entre ses fonds, structurée sous forme de Véhicule de gestion collective d'actifs de droit irlandais en vertu de la législation irlandaise et agréée par la Banque Centrale d'Irlande (« BCI »). L'Émetteur WT est structuré sous forme d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») en vertu de la législation irlandaise et procédera à l'émission d'une catégorie d'actions distincte (« Actions ») représentative de chaque fonds.

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) ou Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) à l'intention des investisseurs britanniques, et dans le prospectus de l'Émetteur WT (« Prospectus WT »). Un exemplaire du Prospectus WT et du DIC / DICI est mis à disposition, pour l'Espace Économique Européen («EEE »)/le Royaume-Uni uniquement, en anglais, sur le [site www.wisdomtree.eu](http://www.wisdomtree.eu). Lorsque les réglementations nationales l'exigent, le DIC sera également disponible dans la langue locale de l'État membre de l'EEE concerné. Les investisseurs sont invités à lire le Prospectus WT avant d'investir et à consulter la section du Prospectus WT intitulée « Risk Factors » pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans les Actions. La synthèse des [droits de l'investisseur](#) associés à un placement dans le fonds est disponible en anglais sur le site Internet de WisdomTree Europe. WisdomTree Management Limited peut décider de résilier les accords portant sur la commercialisation de ses organismes de placement collectif. Dans ces circonstances, les actionnaires sujets de l'État membre de l'EEE concerné seront informés de cette décision et se verront offrir la possibilité de racheter leur participation dans le fonds, sans frais ni retenues durant une période minimum de 30 jours ouvrables à compter de la date de notification en question. Avis aux Investisseurs en Suisse – Investisseurs Qualifiés Le présent document constitue un document promotionnel relatif au(x) produit(s) financier(s) y mentionné(s).

Le prospectus et le Document d'informations clés aux Investisseurs (DICI) sont disponibles sur le site Internet de WisdomTree: <https://www.wisdomtree.eu/fr-ch/resource-library/prospectus-and-regulatory-reports> Certains des compartiments figurant sur le présent document pourraient ne pas avoir été enregistrés auprès de l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). En Suisse, les compartiments en question, qui n'ont pas été enregistrés auprès de la FINMA, seront exclusivement

distribués à des investisseurs qualifiés, au sens établi par la Loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux ou son ordonnance d'application (chacune pouvant être amendée, le cas échéant). Le représentant et agent payeur des compartiments en Suisse est Société Générale Paris, Zurich Branch, Talacker 50, PO Box 5070, 8021 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels des compartiments sont disponibles gratuitement auprès du représentant et agent payeur. Concernant la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et la juridiction compétente correspondront au siège du représentant et agent payeur.

À l'intention des investisseurs en France: Les informations présentées dans le présent document sont préparées à la seule intention des investisseurs professionnels (au sens de la directive MiFID) qui investissent pour leur propre compte. Par ailleurs, ce document ne saurait aucunement être distribué auprès du public. La distribution du Prospectus et l'offre, la vente ou remise d'Actions dans d'autres juridictions peuvent être restreintes ou interdites par la loi. WT Issuer est un OPCVM régi par la législation irlandaise et agréé par la Financial Regulatory (autorité de réglementation financière) en tant qu'OPCVM conforme à la réglementation européenne, mais n'est pas tenu néanmoins de respecter les mêmes règles que celles qui s'appliquent pour un produit similaire agréé en France. Le Fonds a été enregistré à des fins de commercialisation en France par la Financial Markets Authority (Autorité des marchés financiers) et peut être distribué auprès des investisseurs situés en France. Des copies de tous les documents (c'est-à-d. le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, tout supplément ou addenda y afférent, les derniers rapports annuels ainsi que l'Acte et les statuts constitutifs) sont disponibles en France, gratuitement auprès de l'agent centralisateur français, Societe Generale au 29, Boulevard Haussmann, 75009, Paris, France. Toute souscription d'Actions du Fonds s'effectuera selon les conditions prévues dans le prospectus et tout supplément ou addenda y afférent.